



Rapport financier 2017

✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LES TAXES ET IMPOTS

Le produit des impôts locaux (foncier bâti, CVAE, IFR et FNGIR) par habitant du Département de la Vienne est le 14^{ème} plus bas de France (307 € contre 355 € pour la moyenne nationale et 357 € pour la moyenne de la strate - dernier chiffre connu pour les statistiques nationales CA 2016) [source : DGCL].

LA DETTE

ENCOURS AU 31/12/2017 _____ 190,2 millions d'euros
TAUX MOYEN AU 31/12/2017 _____ 1,63 %
REPARTITION _____ Taux fixe : 42,3 % _____ Taux variable : 33 %
Taux structuré : 3 % (*) _____ Livret A : 21,7 %

Au 31/12/2017, l'encours de dette par habitant du département de la Vienne s'établit à 441 € par habitant contre 546 € pour la moyenne nationale [source DGCL connue jusqu'en 2016].

(*) Ces prêts sont constitués de taux fixes annulables, d'emprunts à barrière et d'emprunts indexés sur les écarts de taux.

LES RATIOS LÉGAUX (articles L313-1 et R3313-1 du CGCT)

La population totale départementale retenue est de 431.248 habitants en 2016 et 2017 (population prise en compte par la DGFIP).

	VIENNE CA 2017	Moyenne Nationale CA 2016 (1)	Moyenne Strate CA 2016 (2)	Rappel CA 2016 VIENNE
Dépenses de fonctionnement	834,88 €/hab	877 €/hab	934 €/hab	801,45 €/hab
Produit des impositions directes	249,04 €/hab	327 €/hab	314 €/hab	296,29 €/hab
Recettes de fonctionnement	908,88 €/hab	1.000 €/hab	1.053 €/hab	929,93 €/hab
Dépenses d'équipement brut (cpté 20+21+23)	136,51 €/hab	89 €/hab	96 €/hab	134,18 €/hab
Encours de la dette en € par hab. au 31/12	441,14 €/hab	539 €/hab	565 €/hab	442,40 €/hab
Dotations globales de fonctionnement	129,14 €/hab	143 €/hab	177 €/hab	143,86 €/hab
Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement	19,62%	20,8%	22,3%	19,92%
Dépenses de fonct. + remb. annuel de la dette en cap. / recettes de fonct.	98,34%	92,7%	93,9%	91,99%
Dépenses d'équipement brut (cpté 20+21+23) / recettes de fonct.	15,02%	8,9%	9,1%	14,43%
Encours de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement	48,54%	53,9%	53,5%	48,82%

1) France métropolitaine hors Paris

2) Strate démographique 250.000 / 500.000 habitants

✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE

Depuis 2014, les Départements participent activement au redressement des comptes publics de l'État, et ce de manière cumulative : 3,1 M€ en 2014, 6,8 M€ en 2015, 6,6 M€ en 2016, 7,5 M€ en 2017.

Parallèlement à cet effort, les Départements sont soumis à une augmentation continue de leurs dépenses obligatoires tout particulièrement dans le domaine de l'aide sociale : accueil des mineurs étrangers non accompagnés, insertion, personnes âgées, enfance, etc ...

Néanmoins, le Département de la Vienne a à cœur de continuer son engagement en faveur de l'activité économique, porteuse de création d'emplois et du dynamisme de ses territoires.

Le plan «ACTIV'» (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne), engagé par le nouvel exécutif depuis le 1^{er} janvier 2016, reflète cette volonté renouvelée de maintenir son aide en faveur des projets des collectivités.

Il en est également de l'effort sur les investissements directs du Département à travers ses différents plans pluriannuels : collèges, routes départementales, aménagement numérique.

LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

	En Euros				
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2013	2014	2015	2016	2017
↳ MOUVEMENTS RÉELS					
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)	328 603 542	336 780 651	341 330 494	355 159 371	357 150 263
dont • action sociale et solidarité	197 633 361	203 357 652	210 808 627	224 003 994	232 829 810
• personnel	55 998 121	57 874 972	58 207 430	57 920 535	59 016 564
• éducation et transports	27 756 315	27 236 724	27 019 909	27 518 562	20 952 743
• contribution au SDIS	10 704 000	10 904 000	11 304 000	11 574 000	12 074 000
• voirie	7 545 417	7 701 637	6 583 031	6 503 734	6 334 755
• frais financiers	4 482 479	4 470 603	4 327 646	4 096 231	3 545 283
budget principal hors CLTR, reprise des résultats antérieurs et des écritures d'ordre éducation (y compris subvention au BA des transports depuis 2014)					
SDIS : 500 000 € ont également été versés en investissement					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2)	367 758 471	375 209 790	379 670 459	390 614 845	397 774 494
dont • fiscalité directe, indirecte et péréquation	194 837 393	198 142 387	210 160 039	227 506 264	221 993 176
• dotations de l'État et compensations fiscales	92 556 191	89 484 410	82 644 066	76 086 068	68 540 753
• recettes d'aide sociale	72 611 189	80 027 504	80 143 989	82 039 554	88 676 497
• produits de cessions mobilières et immobilières	59 030	1 570 767	509 241	297 792	1 617 878
ÉPARGNE BRUTE (3)=(2)-(1)	39 154 929	38 429 139	38 339 965	35 455 474	40 624 231
Remboursement de la dette en capital (4)	18 687 374	19 708 214	17 840 989	18 786 148	19 413 610
ÉPARGNE NETTE (5)=(3)-(4)	20 467 555	18 720 925	20 498 976	16 669 326	21 210 621

Remboursement en capital = capital dette directe hors avance SAEML du Bois de la Mothe Chandenier

	2013	2014	2015	2016	2017
SECTION D'INVESTISSEMENT					
↳ MOUVEMENTS RÉELS					
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	84 507 443	92 588 460	71 703 142	70 081 845	75 725 838
dont • investissements bruts (équipements bruts hors subventions)	31 175 448	40 598 360	28 191 947	29 090 610	26 087 417
• subvention d'équipements versées	33 619 518	31 312 624	24 833 366	21 457 843	29 725 788
budget principal (y compris avances sur marchés) hors CLTR, reprise des résultats antérieurs, régularisation des opérations pour compte de tiers, des écritures d'ordre et des placements hors financement de la SAEML du BMC (Center Parcs) soit apport en capital, subvention et avances au CCA					
RECETTES D'INVESTISSEMENT	33 976 385	36 351 867	41 050 211	37 984 498	39 104 969
dont • dotations de l'État (FCTVA, DDEC, DGE)	8 053 619	8 212 521	11 792 776	8 593 020	9 793 867
• emprunts (hors refinancement)	19 000 000	19 659 500	24 500 000	22 400 000	24 870 000

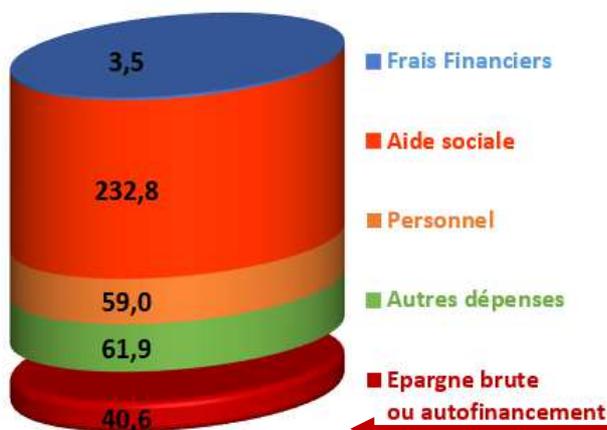


LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

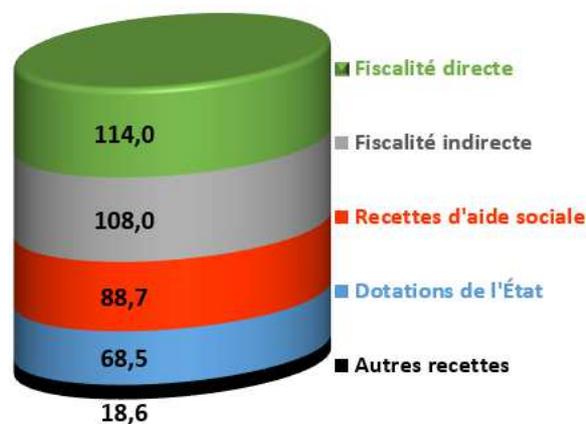
STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (budget principal)

Recettes réelles de fonctionnement	➔	397,8	Capacité d'investissement	➔	60,3
Dépenses réelles de fonctionnement	➔	357,2	Dépenses d'investissement hors dette	➔	-56,3
Épargne brute	➔	40,6	Solde gestion	➔	4,0
Remboursement capital de la dette	➔	-19,4	Résultat 2016	➔	31,9
Épargne nette	➔	21,2	Résultat Clôture 2015	➔	35,9
Emprunts	➔	24,9	Solde reports	➔	-26,4
Autres recettes réelles d'investissement	➔	14,2			
Capacité d'investissement	➔	60,3	EXCÉDENT DISPONIBLE	➔	9,5

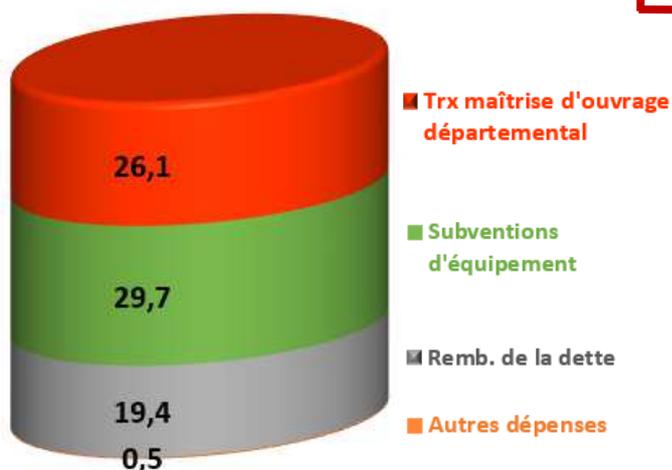
Dépenses réelles de fonctionnement 357,2 millions d'euros



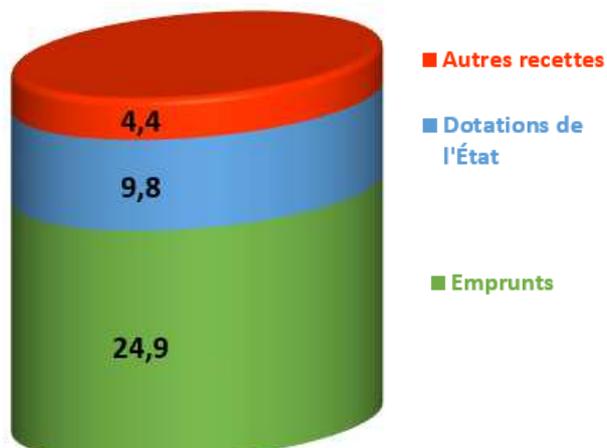
Recettes réelles de fonctionnement 397,8 millions d'euros



Dépenses réelles d'investissement 75,7 millions d'euros



Recettes réelles d'investissement 39,1 millions d'euros



TRANSFERT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

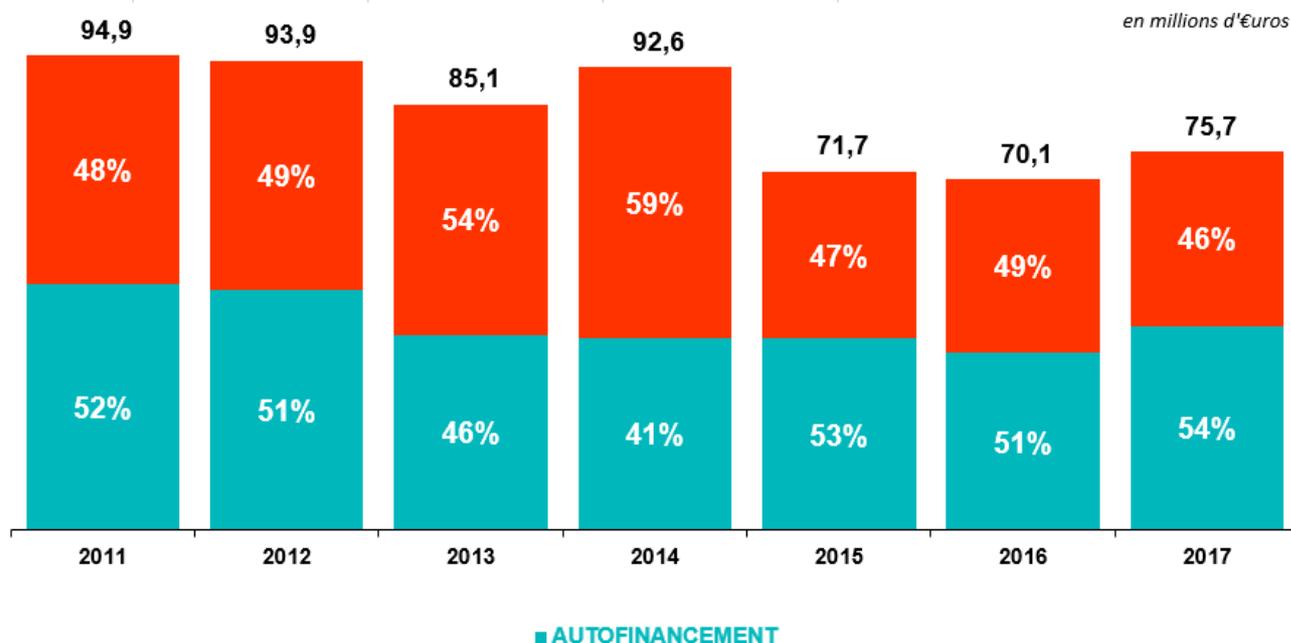
✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

L'AUTOFINANCEMENT

Le compte administratif 2017 fait apparaître une épargne brute de 40,6 millions d'euros. Elle a permis de financer les investissements notamment dans les domaines de la formation, des voies de communication, du tourisme, de l'aménagement du territoire et de l'aménagement numérique.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement permet de financer 54% des dépenses d'investissement.

PART DE L'AUTOFINANCEMENT DANS LES DEPENSES TOTALES



Le taux d'épargne (épargne brute/recettes de fonctionnement) s'établit à 10% alors que la moyenne nationale s'élève à 11,8% en 2016 (dernière année connue).

L'encours de dette départementale fin 2017 est de 190,2 millions d'euros dont 4 M€ de créances auprès de la SAEML du Bois de la Mothe Chandener, soit un encours net de 186,2 M€ et la capacité de désendettement du Département est de 4 ans et 8 mois (*budget principal*).

✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LES DÉPENSES ➔ 432,9 millions d'€uros

Elles se répartissent en trois grands secteurs : les dépenses d'aide sociale (qui représentent 232,8 M€), les dépenses d'investissement (75,7 M€) et les autres dépenses de fonctionnement comprenant les intérêts de la dette (124,4 M€).

Des dépenses de gestion marquées par une augmentation des dépenses du secteur social

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 357,2 millions d'euros, soit 82,5% du budget total.

Elles comprennent essentiellement les dépenses d'aide sociale hors personnel qui s'établissent à 232,8 millions d'euros, soit 65,2% du total des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'insertion portent sur 75,3 millions d'euros compensées partiellement par l'État grâce à la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et au fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (FMDI).

Les dépenses de l'APA s'établissent à 40,3 millions d'euros avec une participation de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) de 16 millions d'euros.

La rémunération du personnel (hors assistantes familiales) représentent 53,9 millions d'euros soit 15,1% des dépenses de fonctionnement pour 1 300 agents.

14,1 millions d'euros ont été consacrés aux transports rappelant que les transports scolaires et interurbains sont pris en charge directement par la Région depuis le 1er septembre 2017 et 8,5 millions d'euros aux subventions de fonctionnement aux associations et à divers organismes départementaux ainsi que 12,1 millions d'euros pour le fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le maintien des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement représentent 75,7 millions d'euros, soit 17,5% des dépenses totales dont 19,4 M€ consacrés au remboursement du capital de la dette.

Les investissements pour le schéma routier se sont élevés à 11,7 M€.

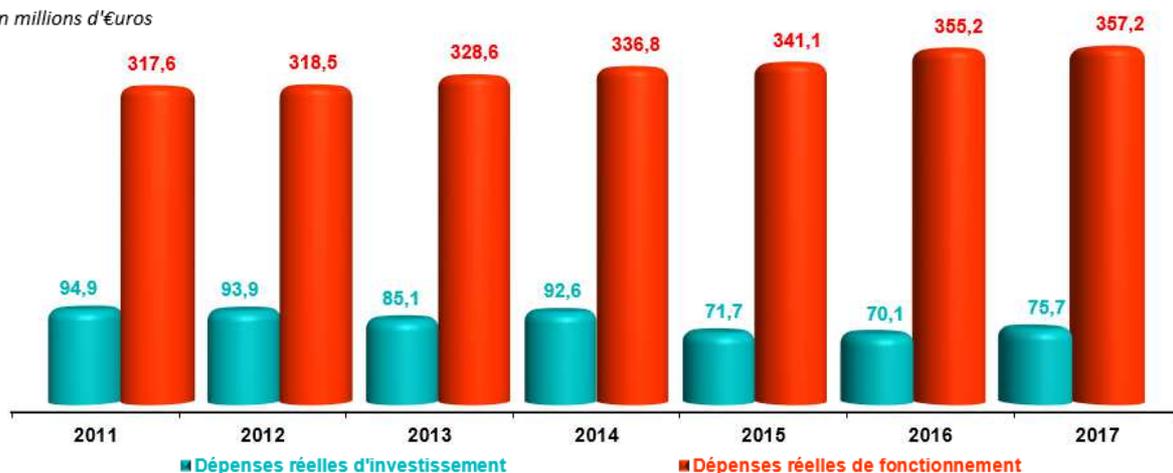
Dans le domaine de l'Éducation et de la Formation, l'effort a été maintenu pour les travaux dans les collèges et pour le concours du Département à l'enseignement supérieur (10,6 M€).

Les dépenses consacrées aux subventions d'équipement pour les communes, les communautés de communes et les autres organismes représentent 21,4 millions d'euros et le Département a procédé au versement de 6,4 M€ à SNCF Réseaux pour le financement de la LGV-SEA.

Les travaux du schéma d'aménagement numérique se sont poursuivis en 2017 pour 1,9 M€.

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'établit à 98% et celui de l'investissement à 68%. Au total, il est de 90% en 2017 comme en 2016 (déduction faite des CLTR et des opérations d'ordre).

en millions d'€uros



✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LES RECETTES ➔ 436,4 millions d'€uros

Recettes de fonctionnement

Elles s'établissent à 397,3 millions d'euros dont 127 millions d'euros d'impôts directs (cf page sur la fiscalité). Les dotations de l'État ont encore un poids important même si elles diminuent du fait de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics. Elles s'élèvent à 62,2 millions d'euros et représentent 15,7 % des recettes de fonctionnement.

Les droits de mutation (47,4M€) sont en augmentation par rapport à 2016 (39,3M€). Il convient de préciser une recette exceptionnelle de 3 millions d'euros générée des cessions dans la grande distribution.

Les encaissements de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, destinés à compenser les dépenses de RMI, de RSA et d'une partie des compétences transférées par la loi du 13/08/2004, s'élèvent à 39,2 millions d'euros.

Par ailleurs, la compensation des nouvelles dépenses transférées depuis 2005 (fonds d'aide aux jeunes, fonds solidarité logement, transfert des personnels TOS et DDE, entretien des routes nationales...) qui transite également par la Taxe sur les Conventions d'Assurance a représenté 42,8 M€ contre 41,8 M€ en 2016.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour 2017, s'établissent à 39,1 millions d'euros dont un volume d'emprunt nouveau de 24,9 millions d'euros.

Les dotations de l'État représentent 9,8 millions d'euros dont 4,9 millions d'euros pour le FCTVA, soit 25,1% des recettes d'investissement.

Au total, la capacité d'investissement (autofinancement net + recettes d'investissement) de l'exercice 2017 s'élève à 54,6 millions d'euros (32,2 millions d'euros hors emprunt).

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT



✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LA FISCALITÉ

Le produit de la fiscalité directe (114 millions d'euros) représente 28,7% des recettes réelles de fonctionnement du Département.

Le produit des impôts locaux (foncier bâti, CVAE, IFER, FNGIR) s'élève à 249 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 314 € par habitant (CA 2016).

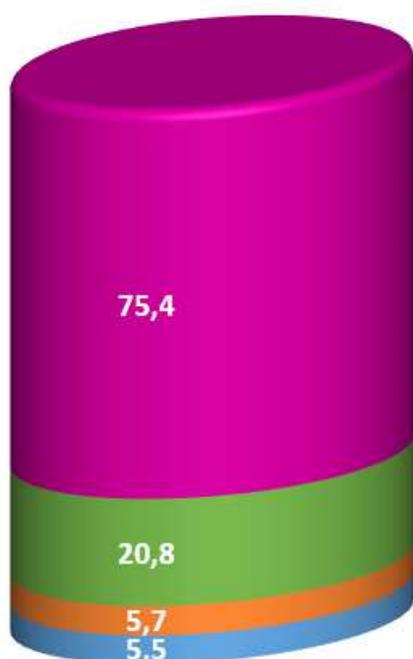
Le produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), issue de la réforme de la taxe professionnelle et de la fiscalité locale, s'est élevé à 20,8 M€ contre 42,7 M€ en 2016 du fait du transfert d'une partie de cette ressource à la Région.

Pour la Vienne, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à 17,62% contre 16,36% pour la moyenne nationale (moyenne 2017).

IMPÔTS DIRECTS

TOTAL FISCALITÉ 2017 : 114 M€ (contre 129,4 M€ en 2016)

Les principales ressources sont les suivantes :

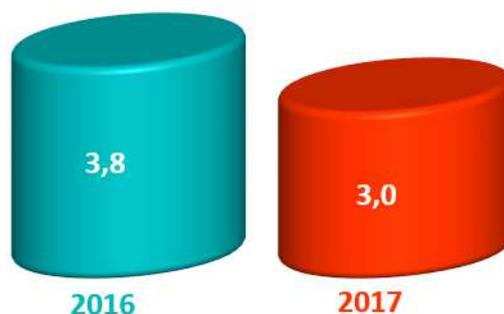


■ IFER ■ FNGIR ■ CVAE ■ FONCIER BATI



ALLOCATIONS COMPENSATRICES

en millions d'euros



✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

BASE D'IMPOSITION DE LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

en millions d'euros



EVOLUTION DES BASES EN POURCENTAGE

	2014	2015	2016	2017
Taxe foncier bâti	2,3	2,4	1,2	2
dont revalorisation forfaitaire	0,9	0,9	1	0,4

✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

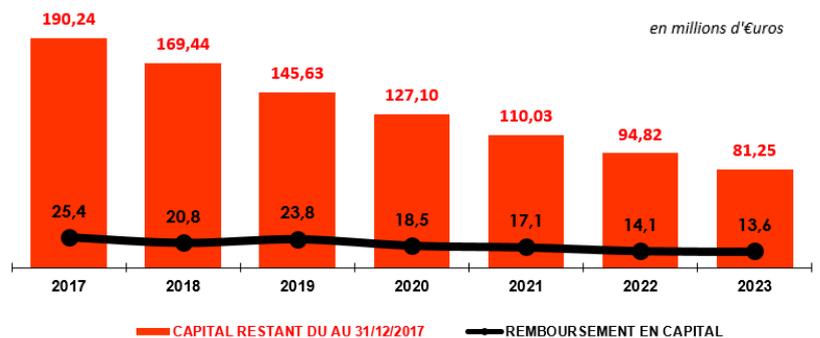
LA DETTE

Avec une dette globale de 442 € par habitant au 31 décembre 2017, le Département de la Vienne se situe à un niveau d'endettement inférieur à la moyenne nationale qui est de 546 € (*source DGFIP connues jusqu'en 2016*).

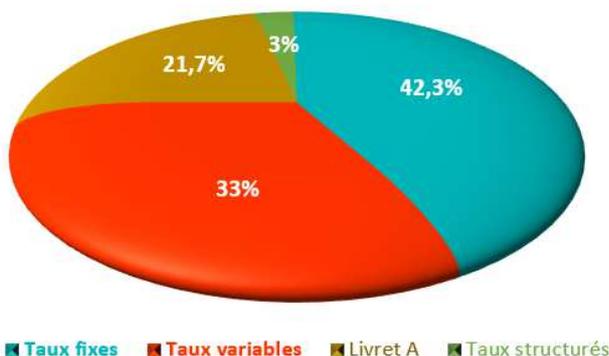
En 2017, le Département a réalisé 24,87 M€ d'emprunts et le stock de la dette atteint 190,24 M€ (situation arrêtée au 31/12/2017).



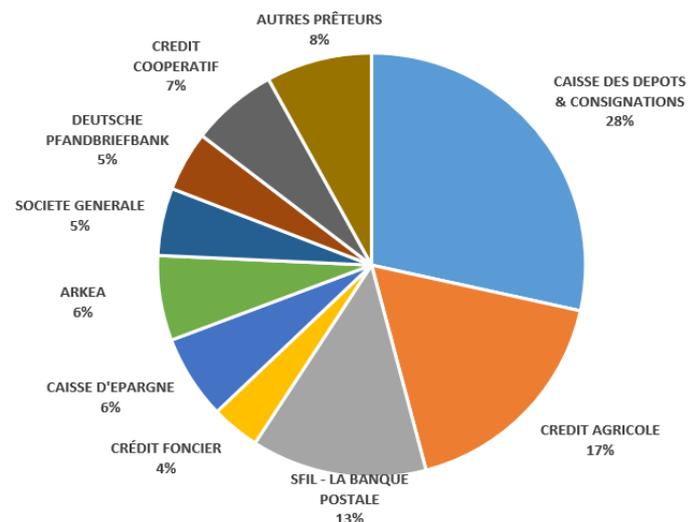
Cette courbe de désendettement indique ce que serait l'évolution de la dette actuelle du Département en l'absence d'emprunts nouveaux (*situation annuelle arrêtée au 31 décembre 2017*) dont 4 M€ pour un remboursement in fine en 2019.



Répartition de l'encours de la dette par type de taux au 31/12/2017



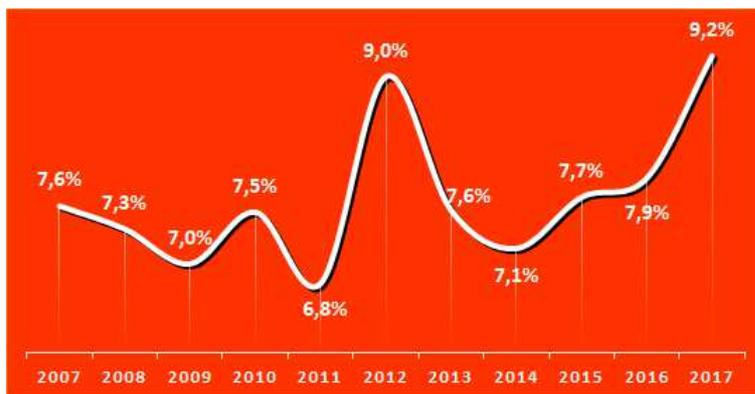
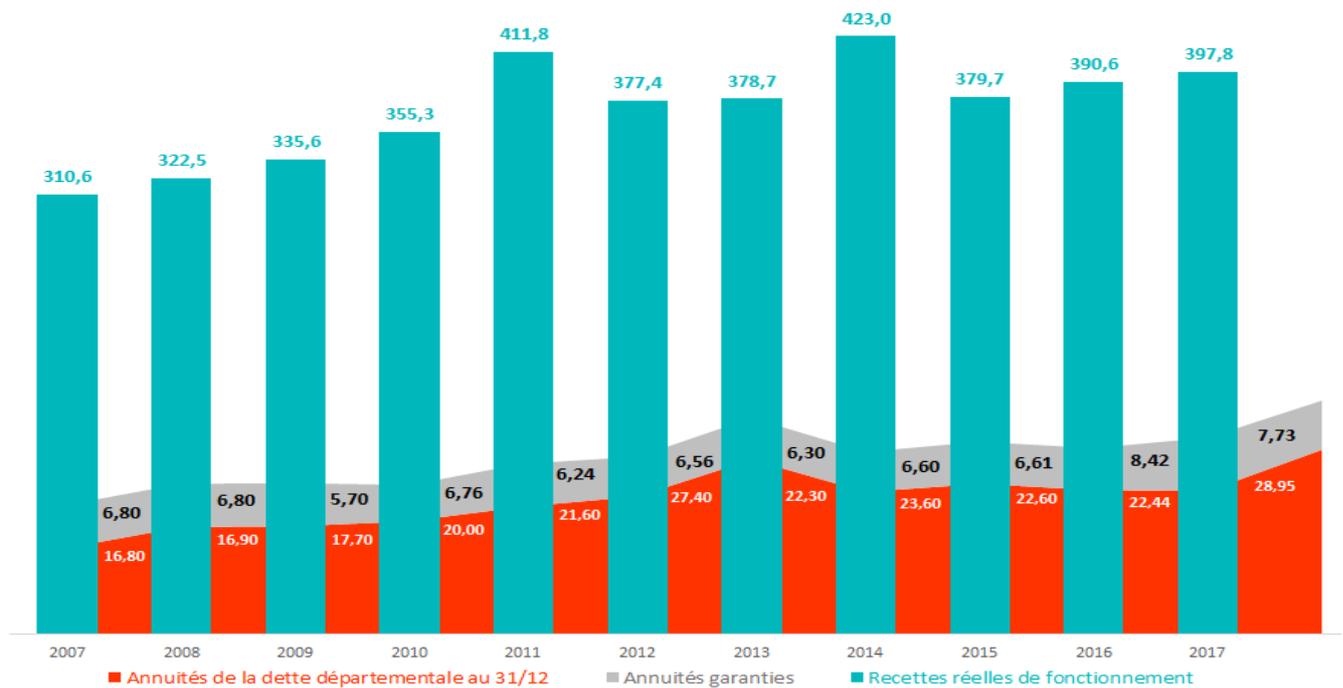
Répartition de l'encours de la dette par organisme prêteur au 31/12/2017



✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LES GARANTIES D'EMPRUNTS

Encours au 31/12/2017 → 146,03 M€ dont 95,52 M€ aux organismes œuvrant dans le logement social
 Annuités garanties → 7,73 M€
 Nbre d'organismes garantis → 22 dont 8 organismes œuvrant dans le logement social



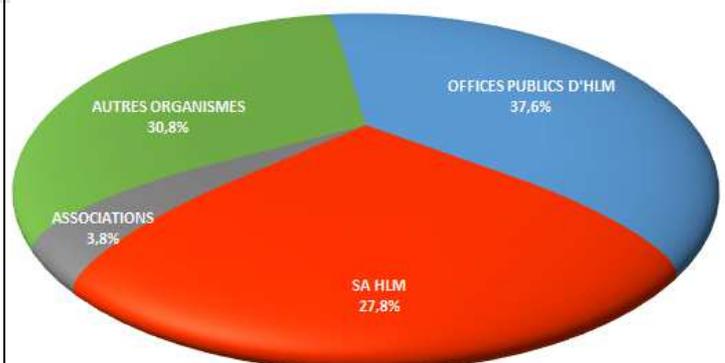
65,4% des garanties sont accordées à des organismes de logements.

La part des annuités garanties augmentée des annuités de la dette départementale représente, en 2017, 9,22% des recettes réelles de fonctionnement.

ORGANISMES DE LOGEMENTS BÉNÉFICIAIRE DE GARANTIES DU DÉPARTEMENT

- ✓ HABITAT DE LA VIENNE
- ✓ EKIDOM
- ✓ SA HLM IMMOBILIÈRE ATLANTIQUE AMÉNAGEMENT
- ✓ SA HLM AXENTIA
- ✓ SEM HABITAT DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS
- ✓ SA HLM ICF ATLANTIQUE
- ✓ SA UES PACT SUD OUEST
- ✓ SOCIÉTÉ FONCIÈRE HABITAT ET HUMANISME

RÉPARTITION DU CAPITAL GARANTI



✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LES ENGAGEMENTS EXTERNES

7 sociétés de droit privé

ORGANISMES	CAPITAL	PARTICIPATION DU C.D.	Nombre d'actions
SEML Patrimoniale de la Vienne		21.087.160,00 €	2.108.716
SAEML du Bois de la Mothe Chandénier	39.000.000 €	21.300.000,00 €	2.130.000
SEM Palais des Congrès		1.273.221,76 €	895
Société d'Équipement du Poitou	762.196 €	315.414,50 €	276.400
SAFER Poitou-Charentes	1.260.832 €	52.768,00 €	3.298
Société locale d'épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes	18.772.820 €	76.216,00 €	3.811
Caisse Régionale de Crédit Agricole		1.829,21 €	

8 syndicats mixtes et 2 établissements publics

NOM	COMPÉTENCE	PARTICIPATION DU C.D	C.A. 2016 (total des dépenses)
Syndicat Mixte du Laboratoire d'analyses Sèves Atlantique (LASAT)	Veilles sanitaires, contrôles vétérinaires,...	Contribution forfaitaire	13.395.688,99 €
Syndicat Mixte de l'ESC Vienne	Gestion d'une école de commerce	26,683%	6.569.622,85 €
Institution Interdépartementale pour l'Aménagement de la Charente et de ses Affluents (IIACA)	Études et travaux d'intérêt commun permettant la régularisation ou l'amélioration du régime des eaux de la Charente et de ses affluents	<ul style="list-style-type: none"> • 19,50% en investissement • 4,61% en fonctionnement 	1.481.221,32 €
Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural (SIMER)	Études et réalisations de travaux de voiries, d'hydrauliques, d'assainissement, d'adduction d'eau potable, amélioration foncière, terrassement	Subvention au cas par cas	3.448.492,86 €
Syndicat du Clain Aval	Réalisation des études et des travaux nécessaires à la régularisation du cours de la rivière «Le Clain» entre Vivonne et Châtelleraut	<ul style="list-style-type: none"> • 71,793 % pour les charges d'investissement (dette existante au 01/01/1986) • 25% pour réalisation de travaux d'hydraulique 	476.893,54 €
Syndicat Mixte Vienne Services	Assistance juridique, informatique, aide à la création de sites internet, PAO, reprographie pour les collectivités du département	Subvention annuelle révisable Mise à disposition de locaux	1.532.502,05 €
Syndicat Mixte du Pays des 6 Vallées	Action : tourisme, culture, développement économique et durable	Subventions au cas par cas	452.861,31 €
Syndicat Mixte Aéroport de Poitiers	Aménager, renouveler les biens mobiliers et immobiliers et exploiter l'aéroport de Poitiers-Biard avec le souci de promouvoir le développement du trafic aérien	Contribution budgétaire : 700.000 €	4.245.589,41 €
EEPC de l'Abbaye de St Savin	Développement du site de St Savin et de la vallée des fresques (chapelle St Laurent et crypte Ste Catherine à Montmorillon, chapelle Ste Catherine à Jouhet, églises de Saulgé, St Germain et Antigny)	17 % en fonctionnement	622.795,72 €
Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTBV)	Études et travaux d'intérêt commun permettant la régularisation ou l'amélioration du régime des eaux de la Vienne	<ul style="list-style-type: none"> • 9,11% en investissement • 9,11% en fonctionnement 	564.558,87 €

✓ LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

LES ENGAGEMENTS EXTERNES

3 établissements publics départementaux

Organismes		Montant du compte administratif (C.A 2016)	Participations du Conseil Départemental (en %)
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours	32.365.229,23 €	38,90 %
ATD	Agence Technique Départementale	937.188,66 €	20,10 %
IDEF	Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille	8.498.583,00 €	60,70 %